

Erratum article Newsletter Pays d'Auch décembre 2024 ...



Nous souhaitons apporter une correction à **notre article de la newsletter concernant la Conférence des Maires 2024, publié en décembre 2024.**

Une erreur s'est glissée dans le passage concernant la **présentation du projet de création de la Maison du logement.**

La version correcte de l'information est la suivante :

L'Agence Immobilière Sociale a été créée par la Maison du logement afin de sécuriser et simplifier les relations entre bailleurs et locataires, et non par l'opérateur SOLIHA comme mentionné précédemment.

Nous regrettons cette erreur et nous excusons pour toute confusion ou inconvénient qu'elle aurait pu causer.

L'équipe du PETR du Pays d'Auch

Suivez l'activité du Pays d'Auch :



[Se Désabonner](#)